



Compte rendu des décisions prises par le conseil municipal

12 Avenue du Dauphiné
26270 SAULCE-SUR-RHÔNE

Date de convocation :
17 février 2021

Nombre de conseillers :
En exercice : 19
Présents : 16

Procurations : 03

Séance du mardi 23 février 2021

Le mardi 23 février 2021, à 18 heures 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement à l'espace culturel municipal pour une séance exceptionnelle, sous la présidence de Monsieur Daniel BUONOMO Maire.

Présents : Daniel BUONOMO, Gérard RUEL, Josiane DUMAS, Cathia BERTRAND-RUBINO, Nicolas COTTON, José OLIETE-NUEZ, Saïda JULLIEN-HADJI, Boris RIOUT, Corine LAPORTE, Emmanuel LIOZON, Emilie BAULIEU, Fabien ROUX, Valérie ANDREOLLE, Delphine GILLET, Joël CHAMPELOVIER, Patrick MIRABEL

Absents excusés : Stéphane VARGAS pouvoir à D. Buonomo, Emilie FLOC'H pouvoir à B. Riout, Kevin PINCHINOT pouvoir à J. Oliete-Nuez

Le quorum requis est constaté.

Monsieur Boris RIOUT est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

DELIBERATION N° 03_23-02-21_5-2

Objet : Remplacement d'un délégué de la commune au sein du Syndicat des Eaux Drôme-Rhône

Vote à la majorité, 1 contre (Monsieur Ruel), 3 abstentions (Messieurs Roux et Mirabel, Madame Andreolle)

DELIBERATION N° 04_23-02-21_5-2

Objet : Constitution des commissions communales consultatives

Vote à l'unanimité

DELIBERATION N° 05_23-02-21_3-1

Objet : Acquisition de l'ancienne piste des Mines

Vote à l'unanimité

DELIBERATION N° 06_23-02-21_3-6

Objet : Cession d'un véhicule communal

Vote à l'unanimité

DELIBERATION N° 07_23-02-21_7-5

Objet : Aménagement d'un cheminement « modes doux » sur la via agrippa – demandes de subventions

Vote à l'unanimité

DELIBERATION N° 08_23-02-21_7-5

Objet : Rénovation de la toiture de la cure – demandes de subventions

Vote à l'unanimité

DELIBERATION N° 09_23-02-21_3-5

Objet : Déplacement des panneaux d'agglomération sur la route départementale n° 204 – route du Pouzin

Vote à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance se termine à 19 h 40.